

CONDITIONS DE PARTICIPATION | VOYAGES SUR MESURE

ESPACE SÉLECT VOYAGES

Le prix du voyage comprend :

- Tous les trajets terrestres
- Les vols domestiques (au programme)
- L'hébergement
- Les repas (au programme)
- Un guide (lorsque que mentionné)
- Les entrées sur les sites

Le prix du voyage ne comprend pas :

- Le vol international
- Les taxes d'aéroport
- Le ou les visas
- Les assurances voyage
- Les repas non-inclus au programme
- Les boissons
- Les achats et les souvenirs
- Les locations personnelles
- Les pourboires
- La contribution au Fonds d'indemnisation (3,50 \$ par tranche de 1 000 \$)

Inscription

Pour confirmer votre inscription à un voyage, vous devez remplir la fiche d'inscription, signer les conditions de participations et effectuer un dépôt de 500 dollars ou plus selon le voyage.

Pour toute inscription effectuée à moins de 90 jours de la date de départ, le paiement final sera exigé. Pour des raisons de sécurité, **nous n'accepterons aucun paiement par carte de crédit à moins de 60 jours du départ.**

Il est fortement recommandé de souscrire une assurance annulation dès l'inscription, de façon à se couvrir contre d'éventuels frais d'annulation.

Paiement final

Le paiement final doit être effectué au plus tard **90 jours avant la date de départ du voyage.** En cas de non-paiement du solde du voyage à 80 jours avant la date de départ, Espace select voyages se réserve le droit d'annuler l'inscription d'un client à un voyage, et d'appliquer les conditions d'annulation ci-après décrites.

Frais d'annulation

Pour toute annulation faite plus de 90 jours avant le départ, aucun remboursement sur le dépôt ne sera effectué. Le dépôt est transférable vers un autre voyage dans le cas où la date de départ de ce dernier se situe dans un délai de 6 mois après la date de départ du voyage où le passager était initialement inscrit. Pour toute annulation effectuée à moins de 90 jours du départ, des frais totalisant **100 % du coût total du forfait** seront perçus.

Tous frais engagés pour l'acquisition de visas ou d'assurances sont non remboursables à 100 % si ces derniers ont déjà été émis, à l'exception de l'assurance forfait médical.

Les frais d'annulation seront perçus par Espace sélect voyages dans tous les cas d'annulation à la demande du voyageur, quel qu'en soit le motif, y compris l'appréhension de troubles politiques, d'actes de terrorisme ou de désastres naturels, ou toute raison personnelle.

Retour prématuré

Quelles que soient les circonstances d'un retour prématuré (maladie, libre décision, etc.), la portion non terminée du voyage n'est pas remboursable.

Prix des forfaits

Tous nos prix sont en dollars canadiens et sont sujets à changement en fonction d'une variation du taux de change, d'une augmentation du coût de l'un des services utilisés par Espace sélect voyages, ou d'une dévaluation du dollar canadien.

Assurances

Une assurance annulation / interruption (ou un forfait plus large) souscrite lors de l'inscription permet au voyageur d'obtenir le remboursement des frais d'annulation ou de retour prématuré si ceux-ci surviennent pour des raisons de force majeure (décès, maladie, accident, etc.). Nous vous recommandons également de vous assurer contre tous les risques : accidents, maladies, dommages matériels, perte de bagages, annulation de vol aérien, etc., pour lesquels Espace sélect voyages ne pourra être tenu responsable. Toutes les informations relatives aux assurances vous seront données par votre conseiller d'Espace sélect voyages.

Responsabilité des voyageurs

Le voyageur se doit d'être muni d'un passeport en règle d'une validité de durée suffisante pour qu'il puisse effectuer la totalité de son voyage. Il doit s'assurer d'avoir en sa possession, avant le départ, tous les documents en règle nécessaires, notamment tous les visas exigés pour pouvoir entrer légalement dans le ou les pays visités.

Le voyageur se doit d'être à l'aéroport au minimum **trois (3) heures** avant l'heure de départ du vol international.

Le voyageur a la responsabilité d'aviser Espace sélect voyages de ses intentions, buts et motifs de voyage. Il doit aussi s'assurer d'être en assez bonne santé pour pouvoir effectuer la totalité du voyage, apporter avec lui tous les médicaments nécessaires et se munir d'une assurance médicale incluant le rapatriement d'urgence.

Responsabilité

Espace sélect voyages utilise, pour la logistique de ses voyages, de nombreux fournisseurs et intermédiaires. Il est entendu que les standards des divers services offerts par ses fournisseurs et intermédiaires, que ce soit au chapitre de l'hébergement, de la nourriture, des transports terrestres ou d'autres services, sont souvent inférieurs à ceux habituellement offerts en Amérique du Nord.

Espace sélect voyages ne pourra être tenu responsable de tout geste ou omission de la part de ses fournisseurs, sur lesquels il n'exerce aucun contrôle. Espace sélect voyages décline toute responsabilité en rapport avec les services reçus à bord de n'importe quel moyen de transport : train, autocar, avion, bateau ou tout autre moyen de locomotion qui pourrait être utilisé durant le voyage.

Espace sélect voyages ne peut être tenu responsable de la négligence d'un propriétaire d'hôtel ou de son personnel. Dans l'éventualité où un voyageur déciderait de son plein gré de changer d'hôtel sans l'accord d'Espace sélect voyages, il est entendu que les frais seront entièrement au frais du voyageur. Aucun remboursement ne sera effectué par Espace sélect voyages pour des modifications apporté au programme par un voyageur.

Espace sélect voyages décline toute responsabilité, tout comme il ne peut être tenu responsable pour tout acte, omission, erreur ou imprévu, ni pour toute perte, tout dommage, accident ou retard survenus en raison de la négligence d'une compagnie de transport ou en raison de défauts d'un moyen de transport. Espace sélect voyages ne saurait être tenu responsable de quelque dommage occasionné par la perte d'un bien personnel ou par un retard, un changement d'horaire ou une modification d'itinéraire dus à un transporteur.

Espace sélect voyages ne pourra être tenu responsable pour tout dommage subi par le voyageur à la suite d'une maladie, d'un décès ou d'une blessure, que ceux-ci soient causés par une maladie tropicale, un empoisonnement ou un accident. Espace sélect voyages décline toute responsabilité pour tout dommage subi par le voyageur à la suite d'actes gouvernementaux, de troubles politiques, d'actes de terrorisme, tremblements de terre ou d'inondations. Les itinéraires, les lieux de campement ou d'hébergement, ou les modes de transport sont sujets à modifications ou à substitutions, une telle décision étant finale et sans recours.

Le présent contrat doit être interprété conformément aux lois du Québec. Les parties élisent domicile, pour les fins du présent contrat, dans le district judiciaire de Montréal.

DATE : _____ NOM DU CLIENT(E) : _____

SIGNATURE: _____

**Pour confirmer toute réservation, vous devez envoyer cette fiche par
fax : 514. 303. 0435 ou courriel à info@espaceselect.com**